

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 juillet 2013

## Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?

### Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe de l'agriculture apprécie les nuances apportées à ce texte qui permettent d'en équilibrer le contenu. Dans l'ensemble, nous approuvons ce texte, malgré quelques réserves exprimées ci-après.

L'avis contient un nombre record de préconisations (plus de 90), qui, si elles se concrétisent et sont suivies d'effet, devraient porter notre pays au premier rang en termes de gestion durable des océans. Il faut, toutefois, prendre garde à ce que cette abondance de biens ne nuise pas à notre compétitivité, plus particulièrement à la pêche française. C'est une difficulté à laquelle est confronté le secteur agricole. L'ajout de contraintes plus fortes que la moyenne européenne peut déstabiliser et mettre en danger de nombreuses entreprises de pêche, notamment les plus petites, dans un contexte de concurrence féroce.

Sur les pollutions telluriques, il aurait été judicieux d'insister sur la nécessité d'une meilleure coordination des actions, aux niveaux national, européen et international. Cette coordination mériterait d'être citée, intégrée et portée par la dynamique des programmes aux différents niveaux.

Sur la question de la pêche en eau profonde, dont il est proposé de modifier l'exercice, il faut appliquer de nouvelles techniques et utiliser un nouveau matériel. Il est donc essentiel de former les professionnels et surtout de leur laisser le temps de s'adapter et de prendre en main les nouvelles méthodes. Des expertises ont déjà été menées mais cet aspect mériterait une étude d'impact approfondie et multidisciplinaire sur les dimensions environnementales, sociales et économiques.

Enfin, sur la gouvernance, il est essentiel d'y apporter plus de cohérence et donc d'efficacité. Il est proposé de renforcer et de réformer le Secrétariat général de la mer. Il nous semble qu'un rattachement ou au minimum un rapprochement, comme c'est le cas dans la majorité des pays européens, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation serait, non seulement logique, mais surtout extrêmement efficace dans le cadre des négociations européennes.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.